

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple-Un But-Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR (ANAO SUP)



Rapport d'évaluation du programme de Master en Sciences de la santé, Mention : Sciences biologiques, Spécialité : Biochimie et biologie moléculaire, option Biochimie et Génie génétique de la faculté de Médecine, Pharmacie et d'Odonto-stomatologie (FMPO) de l'Université cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

Equipe d'évaluation

M. Bhen Sikina TOGUEBAYE, Professeur titulaire, retraité de l'UCAD, Président

M. Jérôme AUSSEIL, Professeur, CHU Toulouse, Membre

M. Aké Absalome MONDE, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët Boigny/ Côte d'Ivoire, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Mars 2025

Table des matières

INTRODUCTION	3
I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT ET DU PROGRAMME EVALUE	3
II. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-EVALUATION	6
III. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR LE TERRAIN	6
IV. APPRECIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITE DE L'ANAQ-SUP	7
V. POINTS FORTS DU PROGRAMME	15
VI. POINTS FAIBLES DU PROGRAMME	17
VII. APPRECIATIONS GENERALES	17
VIII. RECOMMANDATIONS A L'ETABLISSEMENT	18
IX. RECOMMANDATIONS A L'ANAQ-SUP	18
X. PROPOSITION DE DECISION	19

INTRODUCTION

L'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD) a été habilitée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, à délivrer le diplôme de Master de Biochimie et Génie génétique, spécialité Biochimie et Biologie moléculaire (Arrêté n° 1164 du 18 janvier 2023). Après avoir produit quelques diplômés, l'UCAD a demandé l'accréditation de ce diplôme. C'est dans ce cadre que l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-SUP) a confié à une équipe d'experts externes la mission d'évaluer de ce programme. L'équipe d'experts, composée du Pr. Bhen Sikina TOGUEBAYE (Président), du Pr Jérôme AUSSEIL (Membre) et du Pr Aké Absalome MONDE (Membre), a effectué la mission le 06 décembre 2024. Après avoir étudié le rapport d'auto-évaluation du programme et les éléments de preuves, dans le fond et dans la forme, la mission a permis d'approfondir les réponses apportées par l'établissement. À la suite des éclaircissements fournis relatifs aux standards de qualité, l'équipe d'experts a élaboré ce présent rapport reprenant le canevas de présentation proposé par l'ANAQ-Sup.

I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT ET DU PROGRAMME EVALUE

I.1. Présentation de l'Université Cheikh Anta DIOP (UCAD)

L'université Cheikh Anta DIOP est un établissement public créé le 24 février 1957. Elle composée de six (6) facultés dont la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odonto-stomatologie, de cinq (5) écoles, centres et instituts de formations et de dix (10) instituts d'université. Elle est dirigée par un Recteur, nommé par décret présidentiel, après élection. Chaque faculté est administrée par un Doyen, élu par l'Assemblée de Faculté et secondé dans ses responsabilités par un Assesseur élu par la même assemblée. Chaque département est dirigé par un Chef de Département élu par le corps professoral composé des enseignants titulaires du dit Département.

La Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odonto-stomatologie (FMPO) est régie par le décret n° 70-1135 du 13 octobre 1970 modifié de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Elle est dotée de personnalité juridique et d'autonomie financière, dirigée par un Doyen élu, assisté de deux assesseurs et d'un chef des Services Administratifs.

La Faculté comprend trois (3) sections :

- Médecine
- Pharmacie
- Odontologie (Institut d’Odonto-Stomatologie).

La section Médecine comprend 3 départements : le Département de Médecine et Spécialités médicales ; • le Département de Chirurgie et Spécialités chirurgicales ; • le Département de Biologie médicale et Explorations fonctionnelles.

La section Odontologie comprend un département.

La section Pharmacie comprend 2 départements : le Département des Sciences biologiques et pharmaceutiques appliquées ; le Département des Sciences pharmaceutiques, physiques et chimiques.

Le programme de Master Biochimie et Génie génétique, spécialité Biochimie et Biologie moléculaire est adossé au Département de Biologie médicale et Explorations fonctionnelles.

Les missions fondamentales du Département de Biologie médicale et Explorations fonctionnelles sont :

- Former des Médecins de haut niveau, scientifiquement et techniquement qualifiés,
- Développer la Recherche dans toutes les disciplines des sciences de la santé
- Faire acquérir aux apprenants les connaissances et compétences les plus avancées dans toutes les disciplines qui relèvent du médecin ;
- Mener des actions de formation permanente et de recyclage des personnels de santé.

Le personnel enseignant et de recherche de ce Département compte au total 61 (21,5%) enseignants-chercheurs permanents dont 17 Professeurs titulaires, 6 Professeurs assimilés, 17 Maîtres de Conférences titulaires et 21 Maîtres de Conférences Assimilés.

Actuellement le Département de Biologie et Explorations Fonctionnelles organise les enseignements aboutissant aux diplômes de :

- Masters
- Diplômes d’Études Spécialisées (DES)
- Diplômes d’Université (DU)
- Diplôme Interuniversitaire (DIU)

- des doctorats d'université dans le cadre de l'École doctorale « Sciences de la vie, de la santé et de l'environnement ».

I.2. Description du programme de Master de Biochimie et Génie génétique

Le programme de Master de Biochimie et Génie génétique soumis à l'ANAQ-SUP pour une accréditation, est dispensé régulièrement depuis 2014. Son objectif est de fournir des connaissances et compétences qui permettront de préparer les étudiants aux métiers de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation dans le domaine des sciences et technologies biomédicales, notamment :

- Compréhension des mécanismes moléculaires impliqués dans les maladies humaines ;
- Initiation à la recherche fondamentale dans le domaine des maladies cancéreuses et métaboliques ;
- Initiation à la modélisation des données moléculaires ;
- Maîtrise des bonnes pratiques de recherche respectant les principes éthiques fondamentale.

Pour être admis au programme, dans la limite des places disponibles, le candidat doit remplir l'une des conditions ci-après :

- Être titulaires du diplôme de Licence en sciences biologiques médicales ou d'un diplôme admis en dispense ou équivalence en application de la réglementation en vigueur ;
- Être en Master 2 d'études en médecine, en pharmacie ou en chirurgie dentaire ou médecine vétérinaire ;
- Être titulaire d'un diplôme d'état de docteur en Médecine, Pharmacie, Chirurgie dentaire ou en Médecine vétérinaire.

L'admission au Programme se fait sur étude de dossier suivi d'un test d'entrée et d'un entretien.

Le programme est structuré en 04 semestres de 30 crédits chacun répartis en unités d'enseignements (UE) subdivisées en éléments constitutifs (EC). L'enseignement est dispensé en présentiel ou à distance. Il est théorique et pratique, sous forme de cours magistraux, d'enseignements pratiques, de séminaires, de conférences et de stages.

Un semestre est validé par acquisition de chaque unité d'enseignement le composant. Le Master

est décerné aux étudiants ayant validé les quatre semestres du cursus.

Le personnel d'enseignement et le personnel administratif et technique du programme sont composés essentiellement de personnels permanents appartenant à la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontostomatologie de l'UCAD et de professionnels contractuels appelés vacataires.

II. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-EVALUATION

Le rapport d'auto-évaluation respecte le canevas défini par le guide d'auto-évaluation fourni par l'ANAQ-Sup. C'est un document de 77 pages, y compris les annexes. Ce rapport a été élaboré suite à une auto-évaluation conduite par un comité de pilotage composé de représentants de toutes les composantes du programme. Tous les standards ont été renseignés. Les éléments de preuve utiles à la bonne appréciation du document ont été mis à la disposition des experts lors de la visite.

III. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR LE TERRAIN

La visite de terrain a été effectuée le 6 décembre 2024 conformément à l'agenda de visite fournie par l'ANAQ-SUP. Elle s'est déroulée sans problème.

L'évaluation de terrain a été menée à travers :

- les entretiens avec la direction du programme, les enseignants, le personnel administratif et technique et les étudiants;
- la visite des locaux;
- l'étude de documents mis à la disposition par la Direction du programme.

La liste des personnes rencontrées lors de la visite est fournie en annexe du rapport.

La synthèse des observations a été présentée à la Direction du programme à la fin de l'évaluation de terrain en deux rubriques : points forts et points faibles. Il a été précisé à la Direction que les points faibles feront l'objet de recommandations.

IV. APPRECIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITE DE L'ANAQ-SUP

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et missions de l'institution
Standard 1.01. L'institution (établissement de santé) a défini ses missions et objectifs
Appréciation globale sur le standard : La Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie (FMPO) est un établissement public dont les missions et les objectifs en matière de formation et de recherche dans le domaine de la santé sont définis par décret. Elle a pour missions et objectifs de contribuer à la formation de médecins et pharmaciens capables de répondre aux besoins prioritaires de santé des populations sénégalaises en particulier, africaines et mondiales en général, tant dans les domaines curatifs que préventifs. L'UCAD, dont la FMPO est une composante, s'est dotée d'un Plan stratégique qui précise les domaines d'intervention de la FMPO en matière de formation, de recherche et du service à la communauté : - Formations initiales diplômantes (diplômes d'Etat de doctorat en Médecine, en Pharmacie et en Odontologie). - Formations spécialisées diplômantes (Licence, Master, Doctorat, DU, DES) Conclusion sur le standard : Standard atteint
Standard 1.02. L'institution tient compte, dans ses missions, de sa responsabilité sociale, des besoins de la société et de la population en matière de santé, des valeurs fondamentales universelles (intégrité, respect de la personne humaine) et des valeurs de base des systèmes de santé (qualité, équité, pertinence, efficience).
Appréciation globale sur le standard : La FMPO contribue à la prise en charge des problèmes de santé du Sénégal par un enseignement adapté aux sciences médicales et aux sciences pharmaceutiques avec une approche humaniste au service des populations. Pour réaliser ses missions, la FMPO s'inspire des valeurs fondamentales d'éthique et de déontologie en accord avec les buts et les exigences de la formation médicale et de la formation pharmaceutique. Au niveau institutionnel, un Comité d'éthique de la recherche a été créé par l'arrêté rectoral n° 1658 du 02 Juillet 2012 qui : - formule les avis et recommandations sur les problèmes éthiques et les questions de société soulevées par les progrès de la connaissance dans tous les domaines de la science ;

- se prononce sur la validité éthique des programmes de recherche menés à l'UCAD et soumis à son appréciation ;
- produit des avis et rapports sur les questions dont il est saisi.

Conclusion sur le standard : Standard atteint

Champ d'évaluation 2 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 2.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé

Appréciation globale sur le standard :

Le programme de formation est régulièrement enseigné à la FMPO depuis plus de 10 ans, avec comme preuve les différents PV des années de dispensation du Master, la liste des diplômés et de leurs entreprises, les statistiques et effectifs des étudiants.

Conclusion sur le standard : Standard atteint

Standard 2.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Appréciation globale sur le standard :

Le programme a pour objectif de fournir des connaissances et compétences qui permettront de préparer les étudiants aux métiers de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation dans le domaine des sciences et technologies biomédicales, notamment :

- la compréhension des mécanismes moléculaires impliqués dans les maladies humaines ;
- l'initiation à la recherche fondamentale dans le domaine des maladies cancéreuses et métaboliques ;
- l'initiation à la modélisation des données moléculaires ;
- la maîtrise des bonnes pratiques de recherche respectant les principes éthiques fondamentale.

Le programme correspond bien à la mission de l'établissement dont l'orientation affichée est le développement des filières dans les domaines de la pharmacie et de la médecine.

Conclusion sur le standard : Standard atteint

Standard 2.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Appréciation globale sur le standard :

Le programme entretient des relations de partenariat avec les structures de santé et d'enseignement à travers les leviers suivants :

- la participation des professionnels dans les activités pédagogiques (enseignements, encadrement de stage, conférences etc.) ;
- l'instauration de stages dans des structures de santé et dans les laboratoires de l'UCAD ;
- l'établissement des conventions de partenariat

Conclusion sur le standard : Standard atteint

Champ d'évaluation 3 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 3.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Appréciation globale sur le standard :

Les responsabilités, compétences et processus de décisions sont précisés lors des assemblées du département de biologie médicale et d'explorations fonctionnelles, et comme preuve : les différents arrêtés et actes de nomination.

Conclusion sur le standard : Standard atteint

Standard 3.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Appréciation globale sur le standard :

Les enseignants-chercheurs participent, à travers le Comité pédagogique, à la réflexion sur la mise en œuvre et sur la réforme du programme en adéquation. Des PV de réunions du Comité pédagogique sont disponibles.

Les étudiants sont membres de certaines instances de prise de décision, comme les Assemblées de faculté et le Comité qualité du département, et évaluent les enseignements à travers un questionnaire d'évaluation mis à leur disposition par la DCIAQ.

Conclusion sur le standard : Standard atteint

Standard 3.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Appréciation globale sur le standard :

Le programme fait l'objet de mesures d'assurance qualité à plusieurs niveaux.

Au niveau institutionnel, la DCIAQ (Direction de la Cellule Interne d'Assurance Qualité) a pour rôle de promouvoir les pratiques de qualité dans les domaines de la formation, de la recherche et du service à la communauté de l'UCAD. Dans ce cadre, elle a été chargée de coordonner l'auto-évaluation du programme.

Au niveau de la FMPO, la CSAQ (Cellule Sectorielle d'Assurance Qualité de la FMPO) est chargée de faciliter l'application des projets et programmes qualité de l'Université au niveau de l'établissement.

Au sein du Département de biologie médicale et d'explorations fonctionnelles, un Comité qualité a été mis en place

Au niveau du Master de Biochimie et Génie Génétique, un référent qualité est nommé par le responsable du Master.

Par ailleurs, le programme a fait l'objet de révision par le Comité pédagogique. Les résultats de ces révisions ont été exploités car une nouvelle maquette pédagogique du programme a été élaborée mise en œuvre en 2023-2024.

Conclusion sur le standard : Standard atteint

Champ d'évaluation 4 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 4.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Appréciation globale sur le standard :

La maquette du programme est organisée selon les standards du LMD dont les grands principes sont globalement respectés. Les quatre (04) semestres du Master sont structurés en Unités d'Enseignement (UE). Chaque UE est composée d'un certain nombre d'éléments constitutifs (EC) déroulés sous forme de cours magistral, de TD ou TP. A chaque UE est affecté un nombre spécifique de crédits correspondant au volume horaire nécessaire pour

l'acquisition des connaissances. Chaque EC dispose d'un syllabus précis qui fixe les objectifs et les compétences spécifiques à acquérir à la fin du module.

La maquette du programme de formation respecte aussi les dispositions du Décret n° 2012-1115 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de Master. L'année est divisée en 2 semestres de 30 crédits chacun.

Cependant, un équilibre des crédits s'avère nécessaire. L'équipe des experts recommande quelques améliorations à apporter à la maquette, notamment l'augmentation du nombre de crédits affecté au stage, la reformulation de certaines UE et le contenu de certains éléments constitutifs de l'UE

Conclusion sur le standard : Standard atteint

Standard 4.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Appréciation globale sur le standard :

Les activités pédagogiques qui préparent à l'insertion professionnelle (Communication scientifique, rédaction d'article, de projet de recherche) sont enseignées dans le Master.

Bien que les thèmes, les contenus et les méthodes d'enseignement correspondent aux standards internationaux, il conviendrait d'ajouter certains thèmes au contenu des UE et EC. Du fait du nouveau profil d'étudiant (médecin généraliste, spécialités médicales), les stages ont été introduites dans la formation, mais il faudrait revoir le nombre d'heure de stage, afin de permettre aux apprenants une meilleure préparation à la recherche et à la biochimie clinique.

Le temps consacré à un enseignement (CM, TP et visites) est de 50% du VHT et celui réservé au travail personnel de l'étudiant (TPE) le reste.

Dans le cadre de contrôles continus périodiques (enseignement théorique et pratique) et d'examens terminaux semestriels, les étudiants sont évalués sur l'ensemble des Unités d'Enseignement. Des soutenances publiques de mémoires sont organisées. Les formes d'examens permettent d'atteindre les objectifs de formation annoncés car elles portent sur les connaissances et les compétences exigées. Les étudiants sont informés de leurs résultats par affichage.

Des consultations de copies et des entretiens individuels sont accordés sur demande de

l'étudiant pour l'informer du jugement porté sur ses prestations.

Conclusion sur le standard : Standard atteint

Standard 4.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées par affichage. Elles sont conformes aux dispositions du Décret n° 2012-1115 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de Master. Elles épousent aussi les normes du système LMD : a) validation d'une unité d'enseignement ; b) validation d'un semestre ; c) validation du diplôme.

Le diplôme de Master n'est délivré qu'aux étudiants ayant validé les 120 crédits du cursus.

Conclusion sur le standard : Standard atteint

Standard 4.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Appréciation globale sur le standard :

Des statistiques exhaustives sur les taux de réussite sont disponibles. Elles permettent de suivre et d'améliorer l'efficacité interne du programme ; Le programme a également mis en place des dispositifs d'amélioration des taux de réussite par un système de coaching avec des encadreurs pédagogiques.

Conclusion sur le standard : Standard atteint

Champ d'évaluation 5 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 5.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement

Appréciation globale sur le standard :

Les enseignants sont recrutés sur la base des qualifications recherchées. Ils sont majoritairement des enseignants titulaires de la FMPO. Ils sont compétents, qualifiés scientifiquement et ayant une bonne expérience pédagogique.

L'évaluation de l'enseignement ne se fait pas systématiquement. Seuls quelques enseignements ont fait l'objet d'évaluation par les étudiants à travers un questionnaire

d'évaluation mis à la disposition des étudiants par la DCIAQ.

Conclusion sur le standard : Standard atteint

Standard 5.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Appréciation globale sur le standard :

Les charges horaires du personnel enseignant des universités sont bien réglementées et respectées. Les enseignants assurent en parallèle des activités de recherche, d'administration et de service à la communauté selon les engagements de chaque enseignant. Le comité pédagogique est garant de la bonne répartition du quota horaire de chaque enseignant.

Conclusion sur le standard : Standard atteint

Standard 5.03 : La mobilité du PER est possible.

Appréciation globale sur le standard :

Le programme d'études et le statut des enseignants permettent les échanges des enseignants avec d'autres institutions nationales ou étrangères. Des mobilités sortantes et entrantes ont été organisées par la FMPO avec comme éléments de preuves les lettres d'invitation et les attestations de voyages d'études.

Conclusion sur le standard : Standard atteint

Champ d'évaluation 6 : Étudiant(e)s

Standard 6.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Appréciation globale sur le standard :

Les conditions d'admission dans le programme d'études et les procédures d'admission sont conformes aux dispositions du Décret n° 2012-1115 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de Master. Elles sont bien spécifiées dans le Guide de l'étudiant et sont accessibles sur le site de la FMPO.

Les étudiants sont sélectionnés sur dossier par une commission d'admission. Les PV des travaux de cette commission sont disponibles.

Les étudiants du programme proviennent de 8 pays d'Afrique.

Conclusion sur le standard : Standard atteint

Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.**Appréciation globale sur le standard :**

L'égalité des chances entre hommes et femmes est garantie et réalisée par le programme. Il n'y a pas de discrimination liée au sexe. Les conditions d'admission, d'accueil, de l'organisation et de l'évaluation des apprentissages sont définies sur la base de critères académiques sans aucune discrimination.

Le programme n'a pas eu d'étudiant handicapé moteur dans les différentes promotions.

Conclusion sur le standard : Standard atteint**Standard 6.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.****Appréciation globale sur le standard :**

La mobilité des étudiants est possible et se fait surtout durant la préparation du mémoire de Master où les étudiants non sénégalais qui le désirent peuvent effectuer leurs travaux dans leurs pays d'origine en accord avec les institutions d'enseignement supérieur et de recherche de leurs pays d'origine.

Par ailleurs, les crédits acquis étant capitalisables et transférables, favorisent la mobilité des étudiants.

L'habilitation de l'UCAD par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation facilite le transfert des étudiants dans une autre structure remplissant les mêmes conditions ou ayant des accords de partenariat.

Conclusion sur le standard : Standard atteint**Standard 6.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.****Appréciation globale sur le standard :**

L'encadrement des étudiants est assuré par le PER permanent pour les TP et les Stages et les mémoires de fin d'études par un enseignant de rang A.

Le programme accompagne les étudiants et veille à créer un environnement propice à l'animation scientifique et intellectuelle. Un soutien pédagogique et administratif est apporté aux étudiants dans le but de leur permettre de réaliser leurs études. La Direction du programme, le Département et le Service de la scolarité sont à l'écoute des étudiants.

Conclusion sur le standard : Standard atteint

Standard 6.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Appréciation globale sur le standard :

Le programme comprend des stages en milieux professionnels et des conventions avec ces milieux sont signés. Ces actions permettent d'amorcer l'entrée des diplômés dans la vie professionnelle.

Par ailleurs, un Bureau de Liaison Université-Entreprise est créé à la FMPO chargé d'aider les étudiants à préparer leur insertion professionnelle.

Conclusion sur le standard : Standard atteint

Champ d'évaluation 7 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 7.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Appréciation globale sur le standard :

Le programme utilise les infrastructures, les ressources humaines et les ressources financières de l'UCAD pour réaliser ses objectifs. Ces ressources sont qualitativement et quantitativement suffisantes et satisfaisantes.

Des conventions de stage sont signées avec de nombreuses institutions nationales permettant de disposer de site de stages sécurisés.

Conclusion sur le standard : Standard atteint

V. POINTS FORTS DU PROGRAMME

a) Gouvernance

- Une gouvernance du programme conforme aux standards universitaires comprenant un responsable du programme, un comité pédagogique du programme, une commission d'admission des étudiants au programme, des responsables d'UE et d'EC du programme, une Direction de la CIAQ au niveau institutionnel, une cellule sectorielle d'Assurance Qualité de la FMPO, un comité Qualité du département de biologie et explorations fonctionnelles et un Référent Qualité du programme.

- Un Top management pédagogique assuré par des professeurs titulaires et des Maîtres de Conférences agrégés des universités.
- La mobilité externe des étudiants.
- L'organisation de réunions de rentrée.
- L'engagement du Comité Pédagogique aux critères d'excellence académique et professionnelle.
- L'élaboration d'un livret de l'étudiant.
- L'interaction étudiants-enseignants (mail de groupe, WhatsApp...).
- Le suivi des diplômés et la constitution d'une base de données des Alumni.

b) Curriculum

- Une formation académique de haut niveau.
- La mise en œuvre de la formation bimodale (à distance et en présentiel)
- La conformité programme à l'habilitation reçue du Ministère en charge de l'Enseignement supérieur.
- La conformité de la maquette pédagogique aux normes du système LMD et à la réglementation nationale en la matière.
- Le bon encadrement des étudiants en stage.
- L'évaluation des enseignements par les étudiants.
- L'excellent taux de réussite.
- Le très bon taux d'insertion professionnelle.
- L'implication des professionnels dans les activités pédagogiques.
- La production des syllabus par les enseignants.

c) Ressources humaines

- L'excellent niveau de qualification de la grande majorité des membres du personnel enseignant intervenant dans le programme dont quelques-uns ont une riche expérience professionnelle.
- Le PER et le PATS sont constitués essentiellement de personnels permanents.

d) Infrastructures et équipements

- Des sites de stages de qualité et diversifiés.
- Des locaux pédagogiques (salles de cours, salles de travaux pratiques) bien équipés en mobiliers et matériels scientifiques.

- L'existence d'une bibliothèque numérique et physique pourvues d'un fonds documentaire couvrant les domaines scientifiques du programme.
- L'existence de plateforme logiciel pour les admissions et les enseignements en ligne (Microsoft Team)

VI. POINTS FAIBLES DU PROGRAMME

a) Gouvernance du programme

- Les conditions d'admission au programme sont restrictives.
- Des insuffisances dans l'exploitation et le partage des résultats d'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Faible développement de stratégies de communication externe et de marketing.
- L'ouverture du programme tous les deux ans.

b) Le curriculum

- Toutes les UE sont obligatoires.
- Valeurs en crédits affectées au stage de biochimie clinique relativement faibles.
- Faible place accordée à l'évaluation formative dans les modalités de l'évaluation des enseignements/apprentissage.
- Absence d'enseignements pratiques dans l'EC « Démarche Qualité ».
- Non-respect du calendrier universitaire.

c) Ressources humaines

- Indisponibilité de certains enseignants.
- Paiement tardif des sommes dues aux enseignants-chercheurs des établissements partenaires invités à faire des enseignements.

d) Infrastructures et équipements

- Insuffisance des équipements scientifiques dans certains laboratoires.

VII. APPRECIATIONS GENERALES

Le programme est organisé conformément aux dispositions du Décret n° 2012-1115 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de Master. Ce diplôme, préparé en deux années, a sorti plusieurs promotions depuis 2014. La maquette pédagogique est conforme aux normes du système LMD et à la réglementation nationale en la matière. Le programme est pertinent. Plusieurs nationalités sont diplômées dans ce programme. L'équipe pédagogique est compétente. Les locaux

pédagogiques et les sites de stage sont en nombre suffisant et bien équipés.

Globalement, le programme possède de nombreux points forts et a satisfait à l'essentiel des standards du référentiel. Malgré ces atouts, le programme a aussi quelques points faibles pour lesquels des recommandations d'amélioration ci-dessous sont formulées.

VIII. RECOMMANDATIONS A L'ETABLISSEMENT

a) Gouvernance du programme

- Diversifier les profils d'admission au programme afin de recruter davantage d'apprenants.
- Ouvrir tous les ans le Master afin d'augmenter le nombre de diplômés.
- Développer la communication externe et Marketing afin d'attirer davantage d'apprenants.
- Systématiser le partage des résultats d'évaluation des enseignements par les étudiants avec le PER.

b) Le curriculum

- Proposer des UE optionnelles.
- Affecter davantage de crédits au stage de biochimie clinique.
- Renforcer l'évaluation formative.
- Organiser des enseignements pratiques dans l'EC « Démarche Qualité ».
- Rattraper le calendrier universitaire.

c) Ressources humaines

- Motiver davantage les PER.

d) Infrastructures et équipements

- Renforcer les équipements de certains laboratoires.

IX. RECOMMANDATIONS A L'ANAQ-SUP

Trouver des solutions aux lenteurs observées dans le traitement des dossiers de demande d'habilitation et d'accréditation.

X. PROPOSITION DE DECISION

**Accréditation recommandée du Master en Sciences de la santé, Mention :
Sciences biologiques, Spécialité : Biochimie et biologie moléculaire, option
Biochimie et Génie génétique de la faculté de Médecine, Pharmacie et
d'Odonto-stomatologie (FMPO) de l'Université cheikh Anta Diop de Dakar
(UCAD)**